

# SG DNCA ACTIONS EURO

## Rapport mensuel

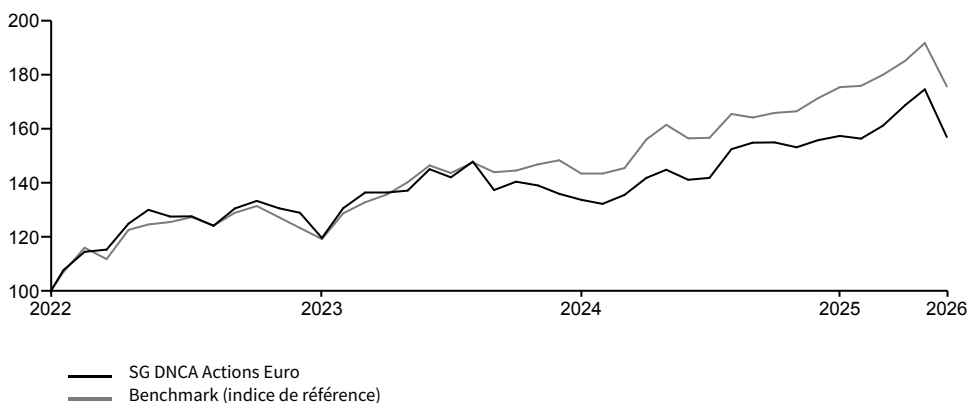
### OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI EMU Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au moyen d'une sélection de valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière relatifs à la responsabilité d'entreprise. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

### HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

#### GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



### PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement*
<b>Fonds</b>	-10,07%	-2,58%	-2,58%	11,19%	7,16%	-	13,92%
<b>Benchmark</b>	-8,37%	-2,42%	-2,42%	12,26%	11,84%	-	17,67%
<b>Ecart</b>	-1,70%	-0,16%	-0,16%	-1,07%	-4,68%	-	-3,75%

Performances calendaires	2025	2024	2023	2022	2021
<b>Fonds</b>	18,89%	-0,69%	18,34%	-	-
<b>Benchmark</b>	23,70%	9,49%	18,78%	-	-
<b>Ecart</b>	-4,81%	-10,18%	-0,44%	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

### DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
<b>Fonds</b>	14,68%	13,77%	-	-25,60%	10
<b>Benchmark</b>	11,93%	11,43%	-	-19,50%	4

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

## MARS 2026

PART CAPITALISATION EUR VL  
FR0013535481 139,19  
Actifs nets 53,28 M€

### Indicateur synthétique de risque ISR



### SFDR

Art 8

### Minimum d'investissement durable

40%

### Date de lancement

30 janvier 2021

### Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

### Société de gestion

SG IS (France)

### Société de gestion en déléguation

DNCA Finance

### Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

### Type d'investisseur

Tout investisseur

### Devise de la part

EUR

### Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

### Valeur liquidative d'origine

100 EUR

### Souscription minimum

1 millième de part

### Coûts ponctuels

Coûts d'entrée 2,00%  
Coûts de sortie 0,00%

### Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation 1,77%  
Coûts de transaction 0,83%

### Coûts accessoires

Frais de performance -%

### Benchmark (indice de référence)

MSCI EMU  
Indice de référence en net dividendes réinvestis

### Éligibilité

Assurance-Vie  
Comptes titres ordinaire  
PEA

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG Investment Solutions ou sur le site suivant : Société Générale Investment Solutions (France) - Société Générale

## Critères financiers

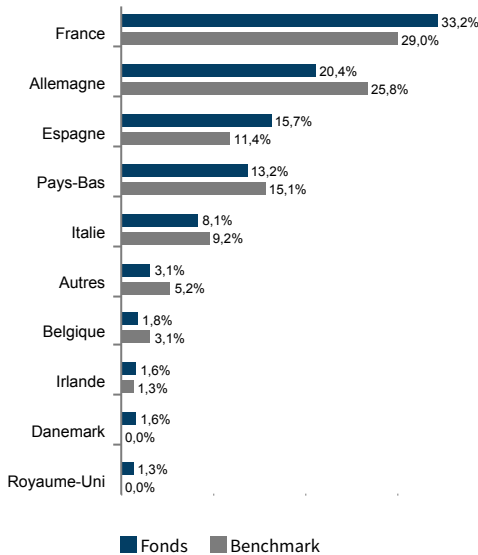
### STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	116814
Nombre de positions	58
PER 2026	15.2
Rendement du dividende	3,1%

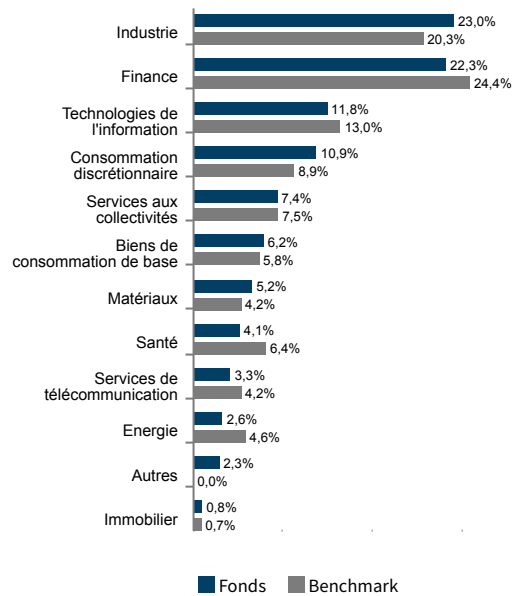
### 10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
ASML HOLDING NV	6,8%	Technologies de l'information	Pays-Bas
AIR LIQUIDE SA	3,6%	Matériaux	France
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	3,3%	Services de télécommunication	Allemagne
BANCO SANTANDER SA	3,2%	Finance	Espagne
AIRBUS SE	3,0%	Industrie	France
UNICREDIT SPA	3,0%	Finance	Italie
SIEMENS AG-REG	2,9%	Industrie	Allemagne
SAFRAN SA	2,8%	Industrie	France
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	2,6%	Consommation discrétionnaire	Espagne
SANOFI	2,5%	Santé	France

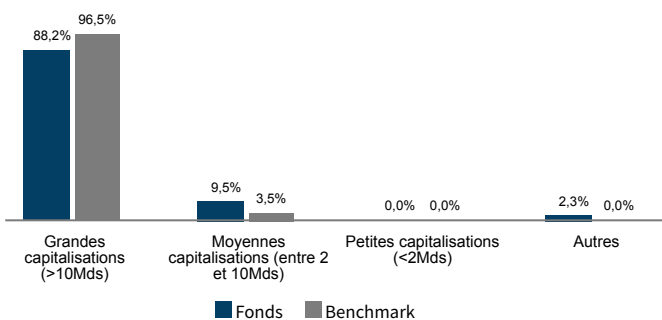
### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



### RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



### RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

## Critères extra-financiers

### INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
<b>Note de qualité ESG*</b>	<b>7,7</b>	<b>8,4</b>
Couverture de la notation ESG	100,00%	98,17%
<b>Note ESG</b>	<b>AA</b>	<b>AA</b>
<b>Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis)</b>	<b>43,6</b>	<b>49,3</b>
Couverture de l'empreinte carbone	96,95%	65,32%

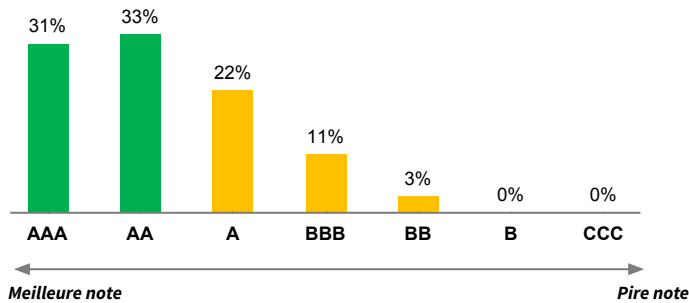


Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

### INDICATEURS DE DURABILITE

<b>Investissement durable</b>	<b>55.42</b>
Engagement	40%
<b>Objectifs environnementaux</b>	<b>32.88</b>
<b>Objectifs sociaux</b>	<b>22.54</b>
<b>Taxonomie</b>	<b>0.00</b>
Engagement	0%

### RÉPARTITION PAR NOTES ESG



### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SAP SE	29,0%	2,3%
Iberdrola, S.A.	28,0%	2,3%
Siemens Energy AG	40,0%	1,8%
CTP N.V.	82,0%	0,8%
KINGSPAN GROUP PUBLIC LIMITED COMPANY	77,0%	0,8%

### RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

### COMMENTAIRES DE GESTION

Le mois de mars 2026 a été marqué par un changement de paradigme brutal, alors que l'attention des marchés s'est déplacée des doutes sur l'IA vers un choc exogène majeur. L'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, entraînant des perturbations majeures dans le détroit d'Ormuz, a provoqué une envolée des prix du pétrole et du gaz. Ce regain de pressions inflationnistes a forcé les banques centrales à adopter un ton plus restrictif, douchant les espoirs de baisses de taux imminentes. Dans ce climat d'aversion au risque, une large correction a été observée sur l'ensemble des secteurs cycliques avec les secteurs liés à l'énergie, à la défense et aux infrastructures de marché qui ont servi de refuge.

Le fonds a bénéficié de bonne publication de Lottomatica tandis que Deutsche Boerse a profité du retour de la volatilité sur les marchés. DSV et Sanofi se sont montrées relativement défensives. À l'inverse, le secteur industriel et l'ingénierie ont pesé, avec notamment Tecnicas Reunidas et Voestalpine. Indra Sistemas a souffert des incertitudes sur sa gouvernance. Hermès et Unicredit ont également pesé. Nous avons procédé à une concentration du portefeuille avec les sorties de Nexans, BASF, DHL, UCB et InPost. Dans le secteur bancaire, nous avons clôturé nos positions sur Intesa, Nordea et Erste Bank et nous avons allégé BNP Paribas pour renforcer Unicredit, BMPS et Société Générale. Dans le luxe, nous avons allégé LVMH au profit de Hermès et dans l'industrie, nous nous sommes renforcés sur Air Liquide et Infineon.

Nous abordons le deuxième trimestre avec une prudence accrue. L'équation énergétique et monétaire est devenue plus complexe et la réouverture ou non du détroit d'Ormuz offre un scénario binaire pour l'économie mondiale. Nous maintenons un portefeuille équilibré, ancré sur des entreprises dotées d'un fort pouvoir de fixation des prix et de bilans solides, capables de traverser une période de taux "plus hauts pour plus longtemps", voire de récession.

## GLOSSAIRE

### SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

### TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

### INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraitée des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

### EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

**Champ d'application 1** - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

**Champ d'application 2** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

**Champ d'application 3** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF ([HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : <https://investmentsolutions.societegenerale.fr> N°ADEME: FR231725\_01YSGB


Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille


## AVERTISSEMENT


Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF ([HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : <https://investmentsolutions.societegenerale.fr> N°ADEME: FR231725\_01YSGB

### CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

**L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :**

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

### REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

### COUVERTURE MSCI

Les différents indicateurs provenant de MSCI et Trucost peuvent ne pas couvrir de façon systématique la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document est affiché le pourcentage de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

### INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Entreprises ayant subi des plans de licenciements importants : licenciements importants (> 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années.
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils
- Controverses Droits Humains : controverse très sévère en termes de droits humains.